

Envoyé en préfecture le 25/04/2025

Reçu en préfecture le 25/04/2025

Publié le

ID : 016-211600648-20250410-2025_07-DE

SLO

MAIRIE de BRIGUEUIL

CHARENTE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Robert ROUGIER, Maire, à 18H00.

Présents : 12
Procurations : 02
Votants : 14

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14
Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mars 2025.

Pour : 14 Contre : 00
Abst./Blancs/Nuls : 00

PRESENTS : Mmes et M. ROUGIER R., GROS B., DESCOURVIERES R., OZENNE N., BEAULIEU Cl., GOURSAUD Ch., ROCHER Ch., TERNET C., LAVAUZELLE I., JOULIA G., GUENE F., ROCHE D.,
ABSENTS : FREMERY Cl., COUTANT M.

Mme TERNET Carole a été élue secrétaire de séance.

Affiché le : 24 avril 2025

Mme COUTANT Martine a donné procuration à M. ROCHER Christian.
Mme FREMERY Claire a donné procuration à M. ROCHE Dominique.

OBJET : BUDGET SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT – AFFECTATION DES RESULTATS 2024 EN 2025

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, après l'approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024, il y a lieu de procéder à l'affectation des résultats.

Il est donc proposé d'affecter les résultats constatés au CFU 2024 du budget du service assainissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL

-à l'unanimité, par vote à main levée,

▷ décide d'affecter les résultats comme suit :

POUR MEMOIRE	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE N-1	104 201,15
A) RESULTAT DE L'EXERCICE (précédé du signe + (excédent) – (déficit)	+ 16 485,93
B) RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES	
Ligne 002 du Compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) – (déficit)	104 201,15
C) RESULTAT A AFFECTER = A+B (hors restes à réaliser)	120 687,08
D) SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT N-1 5 (précédé + ou-)	
D 001 (besoin de financement)	
R 001 (excédent de financement)	+ 345 115,61
E) SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT N-1	
Besoin de financement	- 246 755,64
Excédent de financement	82 557,00
F) BESOIN/EXCEDENT DE FINANCEMENT = D+E	+ 180 916,97
G) DECISION D'AFFECTATION	
(pour le montant du résultat à affecter en C) (ci-dessus)	
1- AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en investissement	0,00
G) au minimum, couverture de besoin de financement F	
2- REPORT DE FONCTIONNEMENT R 002	120 687,08

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

BRIGUEUIL le 11 avril 2025

Le Maire,
R. ROUGIER

